



CONSIGNES DE SECURITE

- Ne stocker pas de matières inflammables : essence, alcool à brûler. Tenez les dans un endroit fermé à clé hors de la portée des élèves.
- N'utilisez pas dans la décoration de votre classe de matériaux dégageant des vapeurs toxiques : plastique, polystyrène.
- Ne laissez pas traîner à la portée des enfants des allumettes ou un briquet.
- Ne jetez pas de mégot dans les poubelles, il est interdit de fumer dans les locaux scolaires même hors de la présence des élèves.
- Ne surchargez pas une prise de courant en branchant plusieurs appareils à l'aide d'une prise multiple.
- Ne fermez pas à clé les portes de communication du local où vous vous trouvez.
- Des exercices d'alerte incendie ont lieu au début de chaque trimestre.
- L'usage par les élèves du cutter est interdit car il occasionne des blessures très graves, de même l'utilisation de colle avec des solvants.

ATTENTION : Si vous prenez des médicaments, ne les laissez pas à la portée des enfants ou dans un tiroir ne fermant pas à clé.

EN CAS D'INCENDIE

- Ne criez pas "au feu";
- Ayez une attitude calme et rassurante : la vie d'enfants est en jeu.
- Pensez à fermer portes et fenêtres avant de sortir pour éviter les appels d'air.
- Avant de partir, vérifiez qu'il n'y a plus personne dans le local où vous êtes, mais également vérifiez les locaux adjacents et communs.
- Les enfants doivent partir en laissant leurs affaires de classe et leur manteau.
- Les faire marcher en rang sans courir, arrivés dans la cour les mettre en rang et les compter.
- Prévenez en premier lieu le directeur et s'il est absent prévenir les pompiers au 18, prévenez ensuite vos collègues.
- Le personnel de service ouvre les grilles intérieures et extérieures pour faciliter l'accès des pompiers.